

Café pour les actions de conservation : Rétablir la santé des océans



Thème 1 : la pollution sonore marine

Qu'est-ce que la pollution sonore dans l'océan ? Le bruit d'origine anthropique qui nuit à la vie dans l'océan. Les sources comprennent la navigation, les installations en mer (y compris les installations pétrolières et gazières, éoliennes, marémotrices et autres), la prospection sismique (à des fins industrielles ou de recherche diverses) et les sonars de forte puissance (principalement militaires).

Principaux problèmes :

- Le bruit sous-marin d'origine anthropique peut perturber les fonctions vitales de nombreuses espèces marines, telles que la communication, la reproduction, la recherche de nourriture, l'évitement des prédateurs et la navigation.
- Les effets de ce bruit ont des répercussions sur la conformité réglementaire pour les grandes industries, incluant la sécurité alimentaire mondiale.
- Les événements sonores intenses (par exemple, les sonars, les études sismiques) peuvent déplacer les cétacés de leurs habitats préférés et induire indirectement ou directement toute une série de conséquences graves mais rares, notamment des pertes auditives temporaires ou permanentes, des hémorragies et d'autres traumatismes tissulaires, ainsi que des blessures ou des décès dus aux échouages.
- Le problème chronique du transport maritime est une source importante à considérer.

Rôle de l'IUCN et travaux en cours :

- Motion 024 - Rétablir un océan paisible et calme <https://www.iucncongress2020.org/fr/motion/024>
- Marseille Résolution WCC-2020-Res-026 : Établissement d'un moratoire sur les sonars actifs à moyenne fréquence (AMF - 1 à 10 KHz) pour les exercices militaires maritimes en Macaronésie <https://www.iucncongress2020.org/fr/motion/026>
- Motion 118 - Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale <https://www.iucncongress2020.org/motion/118/58313> (version anglaise uniquement)
- Motion 021 - Planification [des espaces maritimes][de l'espace maritime] et conservation de la [biodiversité][diversité naturelle] <https://www.iucncongress2020.org/fr/motion/021>
- Le Groupe de spécialistes des cétacés (SSG) de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) et ses partenaires ont identifié que l'augmentation du bruit océanique menace les cétacés <https://iucn-csg.org/>
- Surveillance et atténuation par le panel consultatif sur les baleines grises occidentales (Western Gray Whale Advisory Panel): <https://www.iucn.org/western-gray-whale-advisory-panel/panel/seismic-surveys-monitoring-and-mitigation>
- Énergie renouvelable : <https://www.iucn.org/theme/business-and-biodiversity/our-work/business-engagement-sector/renewable-energy>

Questions pour les participants au café :

- Comment pouvons-nous exploiter les convergences qui existent avec d'autres efforts collaboratifs alliant conservation/science/industrie pour résoudre la pollution sonore marine ?
- Quelles sont les mesures/ réglementation/d'orientation nécessaires à la gestion des problèmes de pollution sonore, y compris les besoins de mise en œuvre ?
- Quels sont les facteurs économiques à prendre en considération en ce qui concerne la pollution sonore marine ?
- Quels sont les exemples de réussite qui peuvent être partagés et reproduits en termes d'atténuation ? ECHO. Voir <https://www.portvancouver.com/environmental-protection-at-the-port-of-vancouver/maintaining-healthy-ecosystems-throughout-our-jurisdiction/echo-program/>

Référence : Nowacek, D.P. and Southall, B.L. (2016). *Effective planning strategies for managing environmental risk associated with geophysical and other imaging surveys*. International Union for the Conservation of Nature (IUCN), Gland, Switzerland. 42pp.

Thème 2 : La haute mer



Aperçu : qu'est-ce que la haute mer ?

La haute mer couvre près de la moitié de la surface de la Terre et les deux tiers de l'océan mondial, et comprend certains des écosystèmes les plus diversifiés et les plus importants sur le plan écologique pour un grand nombre d'espèces. La haute mer et les fonds marins internationaux sont des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, où la gouvernance et les cadres juridiques sont particulièrement faibles en termes de conservation de la biodiversité marine, avec des écosystèmes gravement menacés et mal protégés. La haute mer et les fonds marins internationaux offrent à l'homme un large éventail de bénéfices écologiques, économiques, sociaux, culturels, scientifiques et de sécurité alimentaire. Il est essentiel de garantir une protection efficace de la biodiversité dans cette zone pour maintenir ces avantages et protéger la santé des océans. À l'issue d'un processus de deux ans du comité préparatoire, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la [résolution 72/249](#) (24 décembre 2017) visant à convoquer une Conférence intergouvernementale pour élaborer un instrument international juridiquement contraignant portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ en anglais). Trois sessions de la Conférence ont eu lieu à New York entre 2018 et 2019. La quatrième et dernière session, prévue en mars 2020, a été reportée au premier semestre 2022 en raison de la situation de pandémie.

Les principaux problèmes :

- La biodiversité et les écosystèmes marins sont de plus en plus menacés par les pratiques de pêche, la navigation et les sources terrestres de pollution, les nutriments et le bruit, les effets du changement climatique et de l'acidification des océans, ainsi que les effets potentiels de l'exploitation minière en eaux profondes.
- À l'heure actuelle, il n'existe aucun instrument juridiquement contraignant pour protéger la biodiversité dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale, et le cadre juridique en place est insuffisant pour faire face aux menaces modernes et aux problèmes de gouvernance.
- Le changement climatique a des conséquences directes sur la biodiversité et les procédés en haute mer et dans les grands fonds, notamment la relocalisation des espèces vers les pôles sous l'effet du réchauffement, ce qui entraîne des déplacements migratoires et des effets sur l'alimentation et la reproduction.
- L'océan est dynamique et changeant. De nombreuses espèces migrent sur de longues distances et les écosystèmes changent en fonction des vents, de la température, des courants et d'autres procédés océanographiques (écosystèmes changeants tels que la mer des Sargasses et le dôme du Costa Rica). Les effets liés au changement climatique entraîneront des changements majeurs et souvent imprévisibles.
- La conception, la gestion, le suivi et la mise en œuvre des mesures de conservation de la biodiversité, y compris les AMP et d'autres types d'outils de conservation, doivent être considérés pour s'assurer que le futur accord est approprié.

Rôle de l'IUCN :

- Motion pour Marseille 126 - Promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les océans situés au-delà de la juridiction nationale <https://www.iucncongress2020.org/fr/motion/126>

Questions pour les participants au café :

- Comment pouvons-nous nous sentir plus connectés et encourager les autres à se sentir plus connectés et à comprendre la relation entre la haute mer et nos vies ?
- Quels sont les principaux défis et besoins des États en matière de protection de la haute mer ?
- Comment ces défis évolueront-ils lorsque le nouvel accord BBNJ (un instrument international juridiquement contraignant sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale) entrera en vigueur ?
- Au-delà de l'élaboration de l'accord BBNJ, quelles sont les mesures et les actions que les États peuvent entreprendre dès-à-présent pour faire progresser la protection de la haute mer ?

Références :

- Rapport marin de l'IUCN sur les questions de haute mer : <https://www.iucn.org/resources/issues-briefs/governing-areas-beyond-national-jurisdiction>

- Visitez le site web de l'Alliance de la Haute Mer pour plus de ressources : <http://www.highseasalliance.org/> et <http://www.highseasalliance.org/resources/>

Thème 3: Chalutage de fond



Le chalutage de fond est une technique de pêche. Un chalut de fond est construit comme un filet en forme de cône qui est tracté le long du fond de la mer. Il se compose d'un corps terminé par un "cul de chalut" pour capturer les prises. Il est conçu pour capturer les espèces démersales vivant sur ou près du fond. Le contact avec le fond marin est nécessaire pour son fonctionnement. Il existe trois catégories de chaluts de fond : les chaluts à perche, les chaluts à panneaux et les chaluts-bœufs. Ils ciblent des espèces telles que la baudroie, le merlu, le flet et les crabes, ainsi que des espèces non ciblées comme les requins, les raies et les tortues de mer.

Problèmes majeurs :

- Environ 25 % des fruits de mer pêchés dans l'océan proviennent du chalutage de fond. Jusqu'à 10 % des prises annuelles sont rejetées en mer chaque année.
- Les impacts du chalutage de fond, dont l'empreinte n'a pas été quantifiée à une résolution suffisamment élevée pour de nombreuses régions, sont très controversés.
- Le chalutage de fond est considéré comme une méthode hautement destructive et sa large application pour la pêche commerciale a un impact important sur les écosystèmes marins exploités, notamment la capture de petites espèces non ciblées et d'espèces vulnérables/menacées rejetées en mer.
- Le chalutage de fond réduit la complexité, la productivité et la biodiversité des habitats benthiques et l'état des habitats chalutés dépend de leur taux d'épuisement, de leur taux de récupération et de leur exposition au chalutage. En outre, le chalutage de fond peut modifier la chimie et la géologie des habitats de sédiments mous et peut affecter la fonction et la composition biologique des écosystèmes.
- Le chalutage de fond peut remettre en suspension le carbone des sédiments marins et pourrait avoir un effet sur le stockage du carbone à court ou à long terme (recherche récente de 2021).

Le rôle de l'IUCN et les travaux en cours :

Résolutions :

- 020 - Valoriser et protéger les pêches dans les eaux intérieures
- 027 - Réduire les impacts des captures accidentelles sur les espèces marines menacées
- 029 - Conservation, restauration et remise en état des écosystèmes dans l'océan
- 031 - Des paysages marins œuvrant pour la conservation de la biodiversité
- 124 - Réduire l'incidence de la pêche sur la biodiversité marine

Motions acceptées pour le vote à Marseille :

- 021 - Planification [des espaces maritimes][de l'espace maritime] et conservation de la [biodiversité][diversité naturelle]
- 126 - Faire progresser la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones marines hors juridiction nationale

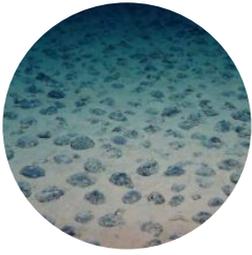
Questions pour les participants au café :

- Comment l'IUCN, ses membres et ses partenaires peuvent-ils aborder cette question avec le secteur de la pêche par le biais d'initiatives de conservation marine ?
- Quelles sont les solutions les plus efficaces pour atténuer ou éliminer l'impact du chalutage de fond ?
- Quels types d'outils techniques et d'innovations sont disponibles pour améliorer le contrôle et la surveillance du chalutage illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ?
- Subventions : Quelle est votre opinion sur les subventions à la pêche ?

Références : Hiddink, J.G.; Jennings, S.; Sciberras, M.; Szostek, C.L.; et al. 2017. Global analysis of depletion and recovery of seabed biota after bottom trawling disturbance. PNAS, 114(31): 8301-8306. www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1618858114
Puig, P., Canals, M., Company, J. et al. Ploughing the deep-sea floor. *Nature* **489**, 286–289 (2012). <https://doi.org/10.1038/nature11410>

- Amoroso, Ricardo & Pitcher, C. et al. (2018). Bottom trawl fishing footprints on the world's continental shelves. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 115. 201802379. 10.1073/pnas.1802379115.
- Cashion, T., Al-Abdulrazzak, D., Belhabib, D., Derrick, B., Divovich, E., Moutopoulos, D.K., Noël,
- FAO. 2020. The State of World Fisheries and Aquaculture 2020. Sustainability in action. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9229en>

Thème 4: L'exploitation minière en eaux profondes



Contexte écologique :

Les grands fonds marins abritent une part importante de la biodiversité de la Terre, la plupart des espèces n'ayant pas encore été découvertes. La richesse et la diversité des organismes d'eau profonde sont à la base des processus écosystémiques nécessaires au fonctionnement des systèmes naturels de la Terre. L'océan profond constitue également plus de 90 % de la biosphère et joue un rôle clé dans la régulation du climat, la production halieutique et le cycle des éléments. Elle fait partie intégrante de la culture et du bien-être des communautés locales et les grands fonds marins, au-delà des frontières nationales, font partie du patrimoine commun de l'humanité. Cependant, les écosystèmes d'eaux profondes sont actuellement soumis à la pression d'un certain nombre de facteurs de stress d'origine anthropique, tels que le changement climatique, le chalutage de fond et la pollution. L'exploitation minière en eaux profondes viendrait s'ajouter à ces facteurs de stress et, selon de nombreuses prévisions, elle entraînerait une perte de biodiversité et de fonctionnement des écosystèmes qui serait irréversible sur plusieurs générations. Les impacts potentiels des activités de l'exploitation minière en eaux profondes comprennent la perte d'écosystèmes associés aux minéraux en eaux profondes, la destruction des fonds marins et de la vie benthique associée, la production de panaches importants et persistants de collecteurs de sédiments (fonds marins) et de déversements (eaux intermédiaires), la perturbation de processus écologiques importants connectant les eaux semi-pélagiques et les écosystèmes benthiques, la remise en suspension et le rejet de sédiments/métaux/toxines dans la colonne d'eau, et les émissions lumineuses et sonores. La recherche commence seulement à mettre en lumière ces impacts. L'interaction entre l'exploitation minière en eaux profondes et la régulation de notre climat doit également faire l'objet de recherches supplémentaires, notamment en ce qui concerne les incidences incertaines sur la dynamique de la séquestration du carbone et le stockage du carbone dans l'océan profond.

Le contexte réglementaire :

L'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) réglemente les activités liées aux fonds marins au niveau international. Le mandat de l'AIFM en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) comprend l'organisation et le contrôle des activités liées aux minéraux dans la zone ne relevant pas de la juridiction nationale (la Zone) au nom de l'humanité tout entière, la promotion de la recherche marine et la garantie d'une protection efficace du milieu marin contre les effets nocifs des activités minières. À ce jour, l'AIFM a approuvé 31 contrats d'exploration minière des grands fonds marins dans la Zone et travaille à l'adoption d'une réglementation sur l'exploitation minière commerciale qui permettra aux États qui la parrainent de demander des contrats de 30 ans pour l'exploitation minière commerciale dans la Zone.

La République de Nauru a récemment lancé une règle de deux ans (conformément à la section 1 de l'Accord de 1994 relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer) au nom de l'entité qu'elle parraine, Nauru Ocean Resources, Inc. (NORI), une filiale de Deep Green, notant l'intention de NORI de demander un contrat minier dans 2 ans. DeepGreen est elle-même en train de fusionner pour devenir une filiale de The Metals Company, qui a déclaré son intention de se lancer dans l'exploitation minière commerciale en 2024. Plusieurs processus de consultation des parties prenantes sont en cours sur le projet de règles et de lignes directrices pour soutenir la mise en œuvre du projet de règlement pour l'exploitation des ressources minérales dans la Zone, cependant, de nombreuses questions et préoccupations restent à résoudre en ce qui concerne le projet de règlement et l'avant-projet de règles et de lignes directrices, ainsi que le régime de partage des avantages. Les questions et préoccupations en suspens comprennent l'absence 1) de concepts et d'engagements clés provenant d'autres instruments internationaux ; 2) d'accord sur les principes et/ou les politiques clés ; 3) de définitions, de seuils, de normes ou d'indicateurs fondés sur des données scientifiques ; et 4) de garanties permettant de s'assurer que les activités dans la Zone seront menées dans l'intérêt de l'humanité tout entière et pouvant garantir une protection efficace du milieu marin, comme exigé dans UNCLOS.

Rôle de l'IUCN :

- 069 - Protection des écosystèmes et de la biodiversité des grands fonds marins par un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins <https://www.iucncongress2020.org/fr/motion/069>

Questions pour les participants au café :

- Quelles sont les principales questions scientifiques au sujet de l'exploitation minière en eaux profondes qui se doivent d'être mieux comprises, et comment pourraient-elles être abordées ?
- Quels sont les principaux problèmes de gouvernance/institutionnels et comment les résoudre ?
- Comment hiérarchiser les alternatives à la l'exploitation minière en eaux profondes dans le cadre d'une approche stratégique et complémentaire ?
- Quels sont les moyens de sensibiliser le public et les politiques à l'exploitation minière en eaux profondes?

Références :

- Cuyvers, L. et al. (2018). *Deep seabed mining: a rising environmental challenge*. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/47761>
- Alternatives aux batteries:
 - [IUCN policy on biodiversity offsets WCC-2016-Res-059-EN \(2016\)](#)
 - [Amnesty International \(2021\) Powering Change: Principles for Businesses and Governments in the Battery Value Chain](#)
 - [IEA \(2020\) Innovation in batteries and electricity storage](#)
 - [RMI \(2020\) Breakthrough Batteries: Powering the Era of Clean Electrification](#)
 - [Matangi Tonga Online \(2021\) How to transition to clean energy future with the lightest possible impact](#)
 - [Clean Technica \(2020\) Why Lithium Iron Phosphate Batteries May Be The Key To The EV Revolution](#)